



Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire d'ERABLES 31

Par voie électronique – 31/07 au 10/09/2020

Les membres de l'association « **Ensemble pour représenter l'agriculture biologique, locale, écologique et solidaire en Haute-Garonne – ERABLES 31** » ont participé à l'Assemblée générale ordinaire de l'association à travers l'organisation d'un vote électronique, sur convocation par courriel de la part du Conseil d'Administration en date du 3 août 2020. Le vote était ouvert du 31 juillet à minuit au 10 septembre à minuit.

Ce mode de scrutin électronique a été mis en place en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19 et de l'annulation de la réunion d'Assemblée générale initialement prévue le 19 mars 2020

Pour sécuriser le vote, chaque adhérent à jour de sa cotisation au titre des années 2019 ou 2020 ne pouvait avoir accès au formulaire en ligne et aux documents annexes qu'à travers leur espace personnel sur le site internet d'ERABLES 31 : www.erables31.org.

Le vendredi 11 septembre 2020, Mme Lucie RAYMOND, Présidente de l'association constate lors du dépouillement des votes que le nombre total de voix exprimées est de 15. Elle déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Liste des personnes votantes :

- Pour le collège 1 (producteurs) : Mathilde JAMOIS (ferme des hauts coteaux), Ghislain DE GINESTEL (SCEA du Haut Contest), François BLANC (SCEA du Tuquet), Alban REVEILLE (La ferme intention), Alexandre HECTOR, Sandrine JOUFFREAU, Arnaud DE MELLIS (SCEA de Varès), Lucie RAYMOND (GAEC du Matet), Bruno DAVID
- Pour le collège 3 (autres adhérents) : Gildas THUARD (consommateur), Ariane COMBELLES (consommatrice), AMAP St Pierre d'Ax (association), Thomas BROUE (porteur de projet), Charles RAZONGLES (consommateur), Lucas ZAMITH (consommateur)

ORDRE DU JOUR

L'Assemblée générale ordinaire d'ERABLES 31	2
Le rapport moral 2019	2
PREMIERE RESOLUTION : Vote du rapport moral 2019	2
Le rapport d'activité 2019	2
DEUXIEME RESOLUTION : Vote du rapport d'activité 2019	2
Le rapport financier 2019	2
TROISIEME RESOLUTION : Vote du rapport financier 2019.....	2
QUATRIEME RESOLUTION : Affectation du résultat aux fonds associatifs.....	2
CINQUIEME RESOLUTION : Vote du budget prévisionnel 2020.....	3
Le montant des cotisations 2020.....	3
SIXIEME RESOLUTION : Vote du montant des cotisations 2020.....	3
Le conseil d'administration 2020.....	3

SEPTIEME RESOLUTION : Election des membres du Conseil d'administration 2020	3
HUITIEME RESOLUTION : Intégration de personnes invitées aux réunions du Conseil d'administration.....	4
Consultation sur le projet de fusion avec le CIVAM Bio 09	4
Validation du principe de fusion entre les deux associations	4
Réflexions sur les statuts de la future association fusionnée	4
Le/la président.e doit-il/elle obligatoirement être un.e agriculteur.rice (ou agriculteur.rice à la retraite) ?.....	4
Faut-il préciser que les président.e.s et Vice-président.e.s doivent appartenir à 2 départements différents ?.....	4
Réflexions sur le nom de la future association fusionnée.....	4
Les différents éléments du nom	4
Propositions de noms.....	5
Organisation d'un temps d'échange sur la fusion pour les adhérents	5

L'Assemblée générale ordinaire d'ERABLES 31

Le rapport moral 2019

Document de consultation : Rapport moral 2019 – Lettre aux adhérents

PREMIERE RESOLUTION : Vote du rapport moral 2019

Après lecture du rapport moral relatif à l'année 2019, document mis à la consultation des adhérents, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Le rapport d'activité 2019

Documents de consultation : Rapport d'activité 2019 synthétique et rapport d'activité 2019 complet

DEUXIEME RESOLUTION : Vote du rapport d'activité 2019

Après lecture du rapport d'activité relatif à l'année 2019, document mis à la consultation des adhérents, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Le rapport financier 2019

Documents de consultation : Bilan 2019, Budget prévisionnel 2020, compte de résultat 2019, rapport financier 2019

TROISIEME RESOLUTION : Vote du rapport financier 2019

Après lecture du rapport financier relatif à l'année 2019, document mis à la consultation des adhérents, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : Affectation du résultat aux fonds associatifs

L'assemblée générale a décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2019, d'un montant de 10 138 euros, aux fonds associatifs sans droit de reprise. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION : Vote du budget prévisionnel 2020

Après lecture du budget prévisionnel 2020, document mis à la consultation des adhérents, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Questions d'adhérents :

Pourquoi les subventions d'exploitation augmenteraient de 45% en 2020 par rapport à 2019 ?

Il y a des reliquats de subventions 2019 qui sont affectées à l'exercice 2020 + une subvention prévisionnelle sur l'animation d'un GIEE en grandes cultures qui n'existait pas en 2019.

L'augmentation de la masse salariale est elle due uniquement au projet de fusion et l'harmonisation des salaires + passage de plafond de 10 salariés ?

La fusion n'ayant pas encore eu lieu, il n'y a pas (encore) l'atteinte du plafond de 10 salariés. ERABLES 31 a recruté fin octobre 2019 une nouvelle salariée à temps plein (Constance MALARD, animatrice alimentation et territoires / Communication). En 2020, nous avons prévu son poste sur l'ensemble de l'année à temps plein.

Il y a aussi les augmentations de salaire dues à l'ancienneté pour tous les salariés.

Le montant des cotisations 2020

Document de consultation : Cotisations 2020

SIXIEME RESOLUTION : Vote du montant des cotisations 2020

Après lecture de la grille tarifaire pour les adhésions, document mis à la consultation des adhérents, l'assemblée générale approuve ladite grille telle qu'elle lui a été présentée.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Le conseil d'administration 2020

Document de consultation : liste des administrateurs 2019

SEPTIEME RESOLUTION : Election des membres du Conseil d'administration 2020

Dans le contexte sanitaire du COVID-19 et dans l'objectif d'une fusion associative pour le 1^{er} janvier 2021, l'assemblée générale décide de reconduire à l'identique l'actuel Conseil d'administration jusqu'à la prochaine Assemblée générale.

Le conseil d'administration, constitué de 8 membres, a été élu avec :

- Pour le collège Producteurs (collège 1), six représentants : Lucie RAYMOND, Alexandre HECTOR, Pol DE KERIMEL, Mathilde JAMOIS, Michel GRANGEON, Bruno DAVID
- Pour le collège transformateur/distributeur (collège 2), une représentante : Clémentine CALVIGNAC
- Pour le collège des autres adhérents (collège 3), un représentant : Charles RAZONGLES

Cette résolution a été votée avec 14 voix pour et une abstention.

HUITIEME RESOLUTION : Intégration de personnes invitées aux réunions du Conseil d'administration

Afin de susciter d'avantage d'implication bénévole, le Conseil d'administration d'ERABLES 31 propose à l'Assemblée générale de pouvoir intégrer des personnes invitées aux réunions du Conseil d'administration. Ces personnes pourront participer aux échanges mais ne pourront pas prendre part aux votes lors de ces réunions.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Consultation sur le projet de fusion avec le CIVAM Bio 09

Documents de consultation : Lettre aux adhérents 2020, Rapport social et fiscal sur la fusion, projets de statuts pour la future association, Etapes et choix sur la fusion, lettre aux adhérents 2019

Validation du principe de fusion entre les deux associations

Après lecture des différents documents mis à la disposition des adhérents, l'assemblée générale est valide très majoritairement le principe de fusion entre les 2 associations (14 personnes pour, 1 abstention).

Lors de l'Assemblée générale du CIVAM Bio 09, 82% des votants se sont dit favorables au principe de fusion (contre 16% d'abstention et 2% contre)

Remarque d'un adhérent : « Si la fusion paraît une bonne chose, voire une nécessité d'un point de vue de l'optimisation de la gestion administrative, il me semble que les métiers et les marchés constituent un découpage plus pertinent que les départements au regard des buts de l'association. Si d'autres fusions se produisaient pour les mêmes raisons avec des associations des départements voisins d'Occitanie, alors ce découpage deviendrait encore plus pertinent. »

Réflexions sur les statuts de la future association fusionnée

Le/la président.e doit-il/elle obligatoirement être un.e agriculteur.rice (ou agriculteur.rice à la retraite) ?

La majorité des votants ont répondu oui à cette question (9 voix pour, 2 abstentions, 3 voix contre).

Au niveau du CIVAM Bio 09, 76% de personnes favorables, 6% d'abstention et 18% de personnes contre.

Faut-il préciser que les président.e.s et Vice-président.e.s doivent appartenir à 2 départements différents ?

La réponse à cette question est plus mitigée, avec 7 voix pour, 4 abstentions et 3 voix contre.

Au niveau du CIVAM Bio 09, il y a eu 72% de personnes favorables, 10% d'abstention et 16% de personnes contre.

Réflexions sur le nom de la future association fusionnée

Les différents éléments du nom

Au vu de la consultation sur les différents éléments à prendre en compte ou non pour trouver le nom de la future association fusionnée, voici les résultats :

Importance de garder l'identité CIVAM : les avis sont assez mitigés. A peu près autant de personnes qui pensent que c'est important de garder le mot CIVAM que de personnes qui pensent que ce n'est pas nécessaire.

Importance de garder l'identité ERABLES : elle apparait comme plutôt faible

Importance de garder l'identité 09 : Elle apparait comme plutôt forte

Importance de garder l'identité 31 : Elle apparait comme plutôt forte

Importance de changer d'identité (nom plus évocateur, quitte à abandonner nos anciennes identités) : Elle apparait comme plutôt forte. Il est vivement souhaité de trouver un nom plus évocateur pour tous et toutes (milieu agricole, consommateurs, politiques) et de profiter de la fusion pour nous créer une nouvelle identité. Cela est à remettre en perspective avec le fait pour certain.e.s de vouloir conserver l'identité CIVAM.

- Vraiment bio donc local
- Vraiment bio donc paysan
- Asso pour une agri bio et de territoire (AABET)
- Asso pour une agri bio et paysanne (AABEP)
- BAOBAB (bande d'agri organisés pour booster l'AB)

Remarques : Il est important de garder la mention des départements sous le nom s'il n'est pas assez évocateur.

Il est primordial que le mot BIO soit présent dans le nom

Propositions de noms

Plusieurs adhérents d'ERABLES 31 et du CIVAM Bio 09 ont proposé des noms pour la future association fusionnée.

Les propositions de nom :

- Bio Ariège-Garonne, Les bios 09-31 ou les bios de Garonne-Ariège (3 propositions similaires)
- GAB 09-31 (3 propositions similaires)
- Bio Logique
- CIVAM Bio 09-ERABLES 31 (3 propositions similaires)
- CIVAM Bio 09-31 (question par contre avec la FD CIVAM 31)
- ERAM 31-09
- La bio pyrénéenne ou la bio des Pyrénées centrales ou les bios du Toulousain-Pyrénées (3 propositions similaires)
- Probio Occitan
- Ariegarobio
- Probioariegaro
- Agbio
- Bio et paysans
- Vraiment bio donc local
- Vraiment bio donc paysan
- Asso pour une agri bio et de territoire (AABET)
- Asso pour une agri bio et paysanne (AABEP)
- BAOBAB (bande d'agri organisés pour booster l'AB)

Organisation d'un temps d'échange sur la fusion pour les adhérents

Le Conseil d'administration a proposé d'organiser une réunion d'échange sur la fusion pour les adhérent.e.s qui le souhaiteraient.

11 personnes ont indiqué ne pas vouloir participer à ce temps d'échange. 4 personnes seraient intéressées mais ne ressentent pas forcément le besoin qu'une telle réunion soit organisée.

Au niveau du CIVAM Bio 09, plusieurs personnes ressentent le besoin d'une telle réunion.